



POSTE RÉGULIER & CONTRAT 100%

Année scolaire 2026-2027

👉 MUSIQUE 👈

Primaire

Région de Saint-Hyacinthe et d'Acton Vale

Qualifié ou non légalement qualifié

Travailler au Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH), c'est être en mesure de trouver un équilibre sain entre la carrière et la vie personnelle. C'est aussi apprécier, chaque jour, un climat convivial et positif, où tous les membres du personnel visent un seul et même objectif : la réussite éducative de tous.

Le CSSSH offre présentement des POSTES RÉGULIERS pouvant mener à la PERMANENCE ou des CONTRATS à 100% (selon vos qualifications), en enseignement de la musique au primaire.

CE QUE NOUS AVONS À VOUS OFFRIR

Le CSSSH offre des conditions de travail avantageuses à ses employés : mentorat, programme d'aide, assurances, régime de retraite, formation continue.

Qualifications requises :

- Baccalauréat en enseignement terminé ou en cours ;
- ou**
- Études universitaires et expérience jugée pertinente;
- ou**
- Toute autre formation et expérience pertinente en lien avec le domaine de l'éducation.

Salaire : Selon la convention collective en vigueur.

Toute personne intéressée doit poser sa candidature par le site Internet du CSSSH:

[Poser sa candidature - Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe](#)

Les candidatures retenues seront convoquées pour une entrevue

Le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques et les autochtones à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir l'assistance pour des mesures d'adaptation pour le processus de présélection et de sélection : srh.dotens@csssh.gouv.qc.ca.

Une carrière à dimension humaine, c'est ICI que ça se passe!